

AR Prefecture

016-211600903-20220323-2022\_37-DE

Reçu le 30/03/2022

Publié le 30/03/2022



Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 27  
Membres présents: 22  
Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2022-37  
Conseil Municipal du 23 Mars 2022

**DATE DE CONVOCATION : 17 Mars 2022**

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS :** J.L. LEVESQUE - K.GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FREON - G. MICHELY - J.F. CESSAC - P. ORMECHE- S. BROUILLET- W. BOURGEAU - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H ROSARIO - E. PILLARD CLEMENTEL - S. RAYNAUD - S. DELIMOGE - C. RAFIN - S. BUTET - J. MARTINEAU - P. MAURY.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIRS :** G. MIGNON donne pouvoir à Philippe ORMECHE - M.A. CHEVALIER donne pouvoir à M.H. AUBINEAU - J.P. DESLIAS donne pouvoir à William BOURGEAU - K.PERROIS donne pouvoir à M. VILLEGER - P.BERTON donne pouvoir à S. DELIMOGE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** A. DUBRUN

**OBJET : CRÉATIONS D'EMPLOIS SAISONNIERS - EXERCICE 2022**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

VU la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale,  
VU son article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont arrêtés par l'organe délibérant de la collectivité et que celui-ci doit mentionner sur quels grades, il habilite l'entité territoriale à recruter,

**CONSIDÉRANT** qu'en raison de la période estivale, du surcroît de travail dans les services municipaux, il y aurait lieu d'ouvrir 5 emplois saisonniers à temps complet et non complet,

**ENTENDU** les explications du Maire, et après en avoir délibéré, **PAR 27 VOIX POUR :**

**DECIDE** la création de 5 emplois saisonniers répartis comme suit :

3 emplois saisonniers pour le service technique, grade adjoint technique à temps complet pour la période du 01 juillet au 31 août 2022

1 emploi saisonnier pour la surveillance de la baignade du Bain des Dames, grade éducateur territorial des activités physiques et sportives (catégorie B) à temps non complet, titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) pour la période du 01 juillet au 31 août 2022

1 emploi saisonnier pour l'accueil et l'information sur les activités du site du Bain des Dames et activités touristiques, grade adjoint d'animation à temps non complet pour la période du 01 juin au 30 septembre 2022

Autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois et à signer les contrats d'engagement

Dit que les crédits de dépenses nécessaires à la rémunération des emplois sont inscrits au budget principal 2022 de la collectivité.



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

